

Fabrice Loher appelle l'Etat à tenir compte de la labellisation Breizh Content dans le choix du lauréat de l'appel d'offres « maintenance » pour le parc éolien offshore Sud Bretagne

Le cluster Bretagne pôle naval (BPN) a attribué son label Breizh Content à cinq des neuf candidats à l'appel d'offres n°5 (AO5) de l'Etat pour le parc éolien offshore Sud Bretagne au large de Belle-Île et Groix.

Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération et maire de Lorient, se réjouit du travail mené par Bretagne pôle naval dans le cadre de sa démarche pour l'attribution de son label Breizh Content dont les 5 critères distinguent notamment le recours au tissu économique local, à la mobilisation des ports bretons et la constitution d'une nouvelle filière d'avenir bretonne pourvoyeuse d'emplois pérennes.

Ce champ éolien offshore dont la mise en service est prévue à l'horizon 2030 est une véritable opportunité pour le Pays de Lorient. D'une part, il contribuera à la souveraineté énergétique du territoire à l'horizon 2050. D'autre part, il doit permettre par ses retombées industrielles de valoriser les savoir-faire d'entreprises du territoire et de créer de nouveaux emplois dans le secteur des énergies marines renouvelables.

A ce titre, il ne serait pas acceptable que le lauréat de cet AO5 ne fasse pas du port de Lorient la base de maintenance du premier parc éolien flottant construit en France. Fabrice Loher appelle donc l'Etat à tenir compte de la labellisation Breizh Content dans le choix du lauréat de l'AO5.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

